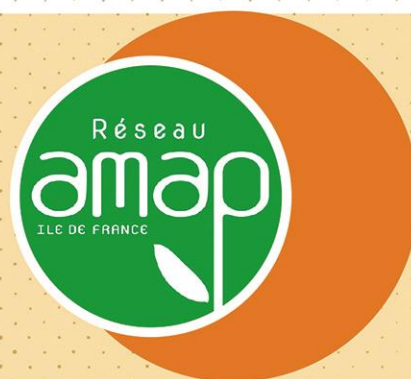


Projet de résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire

Le 3 mars 2018



Première résolution

L'Assemblée Générale des adhérent·e·s après avoir entendu lecture des rapports du Collectif sur les opérations de l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017, approuve le rapport d'activités et le rapport financier tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne quitus au Collectif pour sa gestion pour cet exercice.

Cette résolution est mise au vote

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale des adhérent·e·s constate l'existence d'un résultat positif s'élevant à 17 658,68 € au terme de l'exercice 2017. Sur proposition du Collectif, ce résultat est versé en report à nouveau.

Cette résolution sera mise aux voix.

Troisième résolution

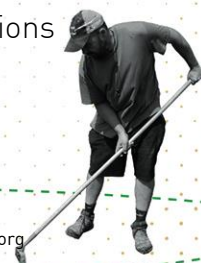
L'Assemblée Générale des adhérent·e·s, après avoir entendu lecture du rapport général et du rapport spécial de Mme Clity-Luinaud, commissaire aux comptes, approuve le rapport.

Cette résolution sera mise aux voix.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale des adhérent·e·s après avoir entendu lecture des modifications apportées au règlement intérieur les ratifie.

Cette résolution sera mise aux voix.



Cinquième résolution

L'Assemblée Générale des adhérent·e·s approuve le budget prévisionnel 2018.
Cette résolution sera mise aux voix.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale des adhérent·e·s approuve le rapport d'orientation 2018-2020.
Cette résolution sera mise aux voix.

